

ASSISES DE LA CULTURE – REUNIONS TECHNIQUES
Notes sur la réunion technique du 15/09/2008 « Compagnies indépendantes »
A la salle Osète – au clavier, François Fehner

Présents : pour la mairie Eric Fourreau, futur rédacteur du projet culturel de la mairie, Nicole Belloubet, Danièle Soulé, Janine Macca, Clémentine Leréverend.

Du Couac : Claude Calonge (Lazzi Théâtre), Stéphane Blanchard (Picto Facto), Jean-Jacques Mateu (Petit Bois Cie), Catheine Pechoux (Jeux de Mômes), François Fehner (l'Agit)

Autres présents (excusez moi pour les fautes) : Virginie Baes, Abdul Djouri (Olympic Star), Anne Lefevre (Vent des signes), Isabelle Luccioni, Anne Valérie Thoron (les acrostiches), Patrick Abéjean (les cyranoïaques), Stéphane Barel (théâtre du Chamboulé), Mathilde (le Phun), Jean-Luc pour le groupe Merci, Pupella Noges, Tabula Rasa, Jean-Marc Matos, Cie d'Eddy Maalem, Stéphane Fillion (in the food for love, et d'autres jeunes cies de théâtre et de cirque dont je n'ai pas retenu les noms)

La réunion avait été préparée par un questionnaire sur les idées, besoins et propositions de chacun, qui avait été envoyé par la mairie (cf. annexe). Ces questions ont été posées dans l'ordre et les dernières questions concernant la formation ont été abordées en vitesse après le départ de Nicole Belloubet.

ACCOMPAGNEMENT à la création

Besoins de temps pour la création : temps de recherche, de réflexion pour prendre du recul.

Sur la question du matériel l'Artd a été reconnue comme chère et mal équipée. Nicole Belloubet a demandé si les parcs doivent être de compétence régionale ? Non la mairie pourrait investir soit dans les lieux, structures ou parcs existants déjà, soit dans de nouveaux lieux dédiés à la création. A été posée la nécessité de mutualisation d'échanges de ces matériels. Pour certains il manque un lieu de recherche et des laboratoires, pour le théâtre en salle ou la danse. Souvent est évoquée la friche la belle de mai...

Quels sont les missions des théâtres toulousains ? Après la disparition de la Digue quels lieux sont dédiés à la création régionale ? Quelle évaluation des missions sont confiées au théâtre subventionné à ce sujet ? Nicole Belloubet semble vouloir leur poser réellement la question et dédier une part de leurs subventions à cet effet. On nous demande de faire une liste des plateaux de création qui nous semble être sous-utilisés.

Mazades, lieux du socio culturel, université l'été (dispo mais problème de gardiennage).

Il est demandé de valoriser les équipements sur les lieux privés existants surtout s'ils sont déjà mutualisés. Créer des ateliers de construction de décor supplémentaires.

Aides à la résidence

Sous quelle forme et avec qui ?

Yen a t il avec les lieux socio culturels, les mjc, y a t il un échange avec les lieux de résidence genre communication, activités d'enseignement ou de découverte, implication sur la médiation, contact avec les publics, financement des hébergements déplacement des artistes hors Toulouse, aide en communication, achats des spectacle ou participation financière à la création (Seules deux structures - Garonne et Tnt - actuellement en sont capables).

Mutualisation

Certains parlent de mutualisation de postes mais pour certains elles sont imparfaites quand elles ne s'adressent qu'à un seul parcours de salarié. Pour cela les aides à la mutualisation doivent être structurelles, sur achats de matériel, partage de lieux,. On parle de pépinières de cie avec gestion commune, bureaux à disposition, aide à l'écriture de dossier, matériel informatique. Espaces de ressource mis à jour très régulièrement (à l'exemple de l'agence culturelle d'Alsace par exemple).

Mécénat

Nécessité de bases de données des personnes et entreprises intéressées
A propos du club des partenaires 2013 après échec de la candidature, quoi leur proposer et plutôt sur un système genre fondation plutôt que sur l'appui d'évènements.

Diffusion

Il est proposé par le bureau des cie de mettre en place un parcours de diffusion sur l'agglomération
Plutôt que de jouer 5 fois dans un lieu jouer une fois dans 5 lieux. Mise en réseau de lieux avec labellisation mairie.

Question d'une politique de programmation dans les lieux municipaux comme la Fol. Cette question a déjà été évoquée dans le cadre du schéma culturel de l'agglomération fait remarquer Danièle Soulé.

La question est posée d'un concept mobile de création sous chapiteau, expérience évidemment possible mais contenant des problèmes spécifiques. Il pourrait y avoir des chapiteaux municipaux équipés et installés par une équipe d'intermittents engagés par la mairie (idée d'équipes techniques d'intermittents pour mise en place d'outil ou évènements culturels spécialisés).

Il est dit qu'il manque un lieu pour les cie toulousaines et émergentes.

Rentrer dans les missions des lieux institutionnels l'accueil des compagnies régionales, que les directeurs prennent des risques.

On parle de partenariat avec d'autres villes.

Diffusion hors les murs

Demande d'un lieu de diffusion pour théâtre jeunesse. N. Belloubet rajoute en se moquant : lieux cie indépendantes, théâtre jeunesse ...et pourquoi pas pour les vieux dit elle.

Diffusion internationale/ les acrostiches ont demandé et obtenu un détail des aides internationales que la mairie accorde (doc technique et dispositifs en place) ce serait bien de lui demander ! (accords de coopération, villes jumelées, CulturesFrance, aides aux artistes étrangers ?)

Evaluation et modalités d'intervention

Qu'est ce qu'on préfère : aide à la maquette, aide à la création, aide à la diffusion, aide au fonctionnement ?

Pas de réponse univoque mais il est noté qu'il fallait prendre en compte le parcours de chacune des structures, leur passé et leur taille et qu'il n'y avait pas de réponse toute faite.

Il est fait remarquer que la mairie aide moins que les autres collectivités publiques. Ces différences tendraient à s'amenuiser.

Voir aides à projet accompagnés ou parrainés par plus grosses structures.

Il est fait remarquer que les conventionnements triannuels sont souvent la meilleure solution pour pouvoir mettre en place des vraies stratégies de projet. (quelle que soit la hauteur des subventions)

Critères de subventionnement

Comité d'experts oui ou non.

Pas de réponse univoque il est fait cependant remarqué que les comités vieillissent mal car pas assez souvent renouvelés et que les experts sont souvent juges et partie (directeur de salle, professionnels engagés dans la production)

Quels sont les critères : esthétiques , excellences, emploi, durabilité des projets, implantations sur les territoires.

Nicole Belloubet fait remarquer qu'au bout du compte ces comités ne seraient que consultatifs et que le politique se réserverait le droit et le devoir de rajouter plusieurs critères qui lui sont propres déterminant le caractère politique de l'engagement municipal.

Il a été rappelé au final et sans qu'on ait pu s'y attarder (ce qu'il faudra faire absolument) qu'il fallait des aides à l'INVESTISSEMENT.

La question de l'éducation artistique n'a pas eu le temps d'être sérieusement abordée. Aide à l'action culturelle et éducative dans les écoles (peu de financements). Que l'intermittence et l'enseignement ne faisaient pas toujours bon ménage (problème de cadre juridique et légal et que la mairie devait en prendre compte.). qu'une nouvelle classe d'art dramatique se constituait au conservatoire...